

JUILLET 2023

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 15 SEPTEMBRE 2023

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JUILLET 2023

En juillet 2023, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 847 900 équivalents temps plein (ETP), en baisse de 2,3 % par rapport à juillet 2022, soit 20 500 ETP de moins en un an. La tendance de juillet se situe ainsi 1,4 point en dessous de celle du mois de juin (-0,9 %) mais demeure 0,6 point supérieure à celle observée depuis le début d'année (-2,9 %).

Dans le détail des activités utilisatrices, à l'exception du BTP, tous les secteurs ont réduit leur recours à l'intérim.

Le travail temporaire est de nouveau en retrait dans l'industrie (-0,9 %) avec toutefois une baisse moins marquée que la moyenne.

Avec -6,2 %, l'intérim tertiaire recule de façon plus prononcée. Toute ses composantes sectorielles (Services : -3,3 % ; Transports-logistique : -6,1 % et commerce : -13,1 %) enregistrent des diminutions plus fortes que la moyenne.

A rebours des autres secteurs, le travail temporaire rebondit dans le BTP (+6,2 %). Cette évolution s'explique principalement pour 2 raisons :

- Après 17 mois de baisse continue, l'effet de base y est plus favorable.
- Les perspectives de production dans le BTP restent favorables à court terme mais les professionnels de ce secteur anticipent un coût d'arrêt à moyen terme qui favorise le recours aux contrats courts.

Ces tendances sectorielles sont plus favorables aux métiers les plus qualifiés (ouvriers qualifiés : +1,9 % ; cadres et professions intermédiaires : +0,2 %) qu'aux ouvriers non qualifiés et aux employés (qui diminuent de respectivement de -3,5 % et -12,2 %).

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
@Prismemploi



DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE JUILLET 2023 PAR RAPPORT À JUILLET 2022

LES CHIFFRES CLÉS

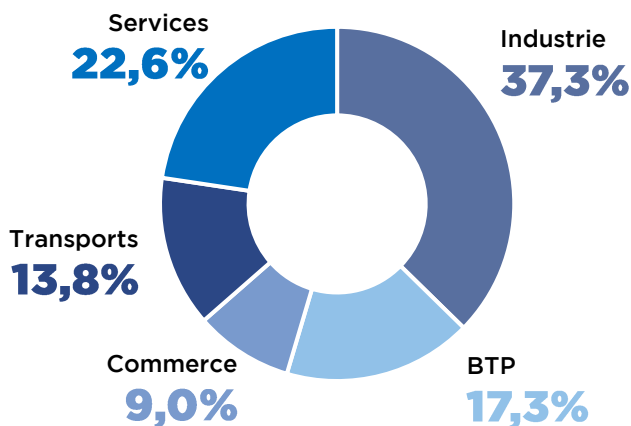
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-2,3 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans le BTP (+6,2 %) mais diminue dans l'industrie (-0,9 %), les services (-3,3 %), les transports (-6,1 %) et le commerce (-13,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

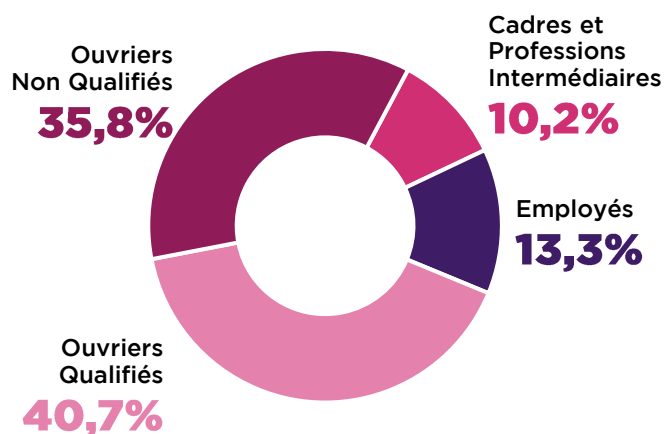


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers qualifiés (+1,9 %) et les cadres et professions intermédiaires (+0,2 %) mais diminue chez les ouvriers non qualifiés (-3,5 %), et les employés (-12,2 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

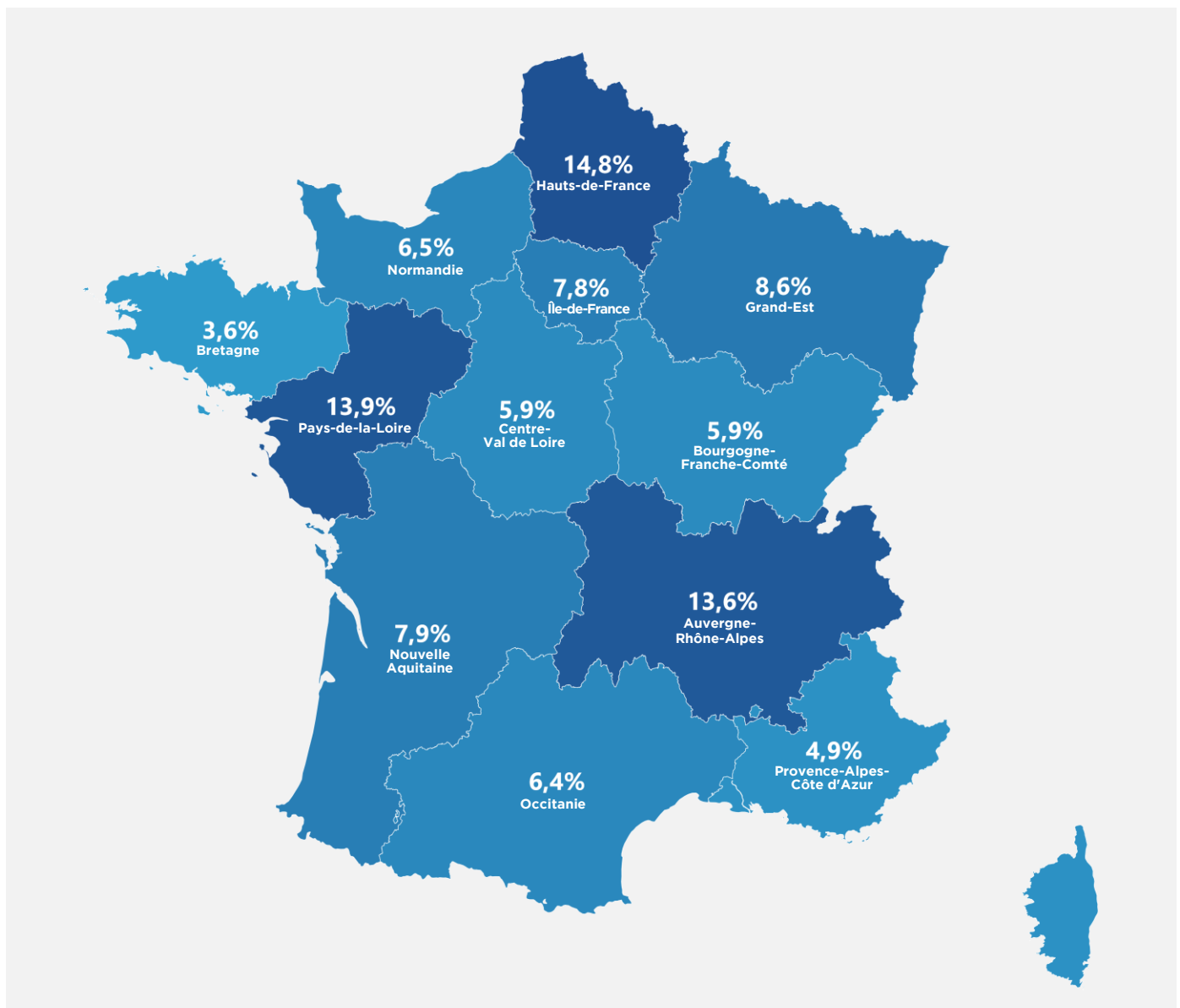


LE CDI INTÉRIMAIRE

En juillet 2023, le CDI Intérimaire représente **48 680 ETP**, correspondant à **5,7 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays-de-la-Loire (9,8 %), dans les Hauts-de-France (9,7 %), et en Normandie (7,0 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,3 % et 2,9 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 14,8 %, Pays de la Loire : 13,9 % et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,6 %.



Nouvelle-Aquitaine

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE JUILLET 2023 PAR RAPPORT À JUILLET 2022

LES CHIFFRES CLÉS

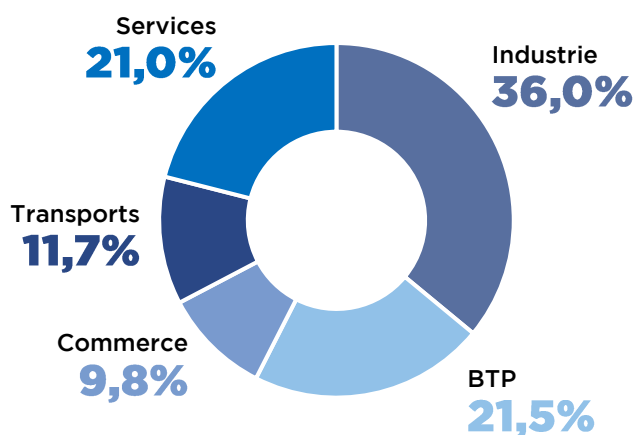
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-5,2 %) en région Nouvelle-Aquitaine.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans le BTP (+8,4 %) dans l'industrie (+0,4 %) mais diminue dans les services (-9,5 %), les transports (-12,0 %) et le commerce (-26,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

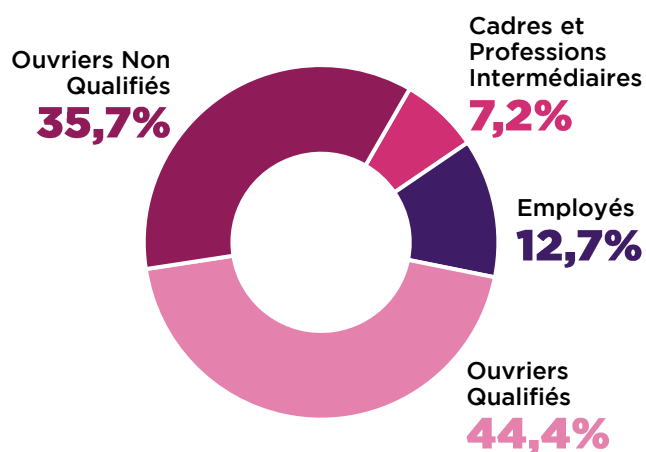


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers qualifiés (+4,0 %) mais diminue chez les ouvriers non qualifiés (-5,2 %), les cadres et professions intermédiaires (-18,2 %), et les employés (-22,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



Nouvelle-Aquitaine

TENDANCES TERRITORIALES

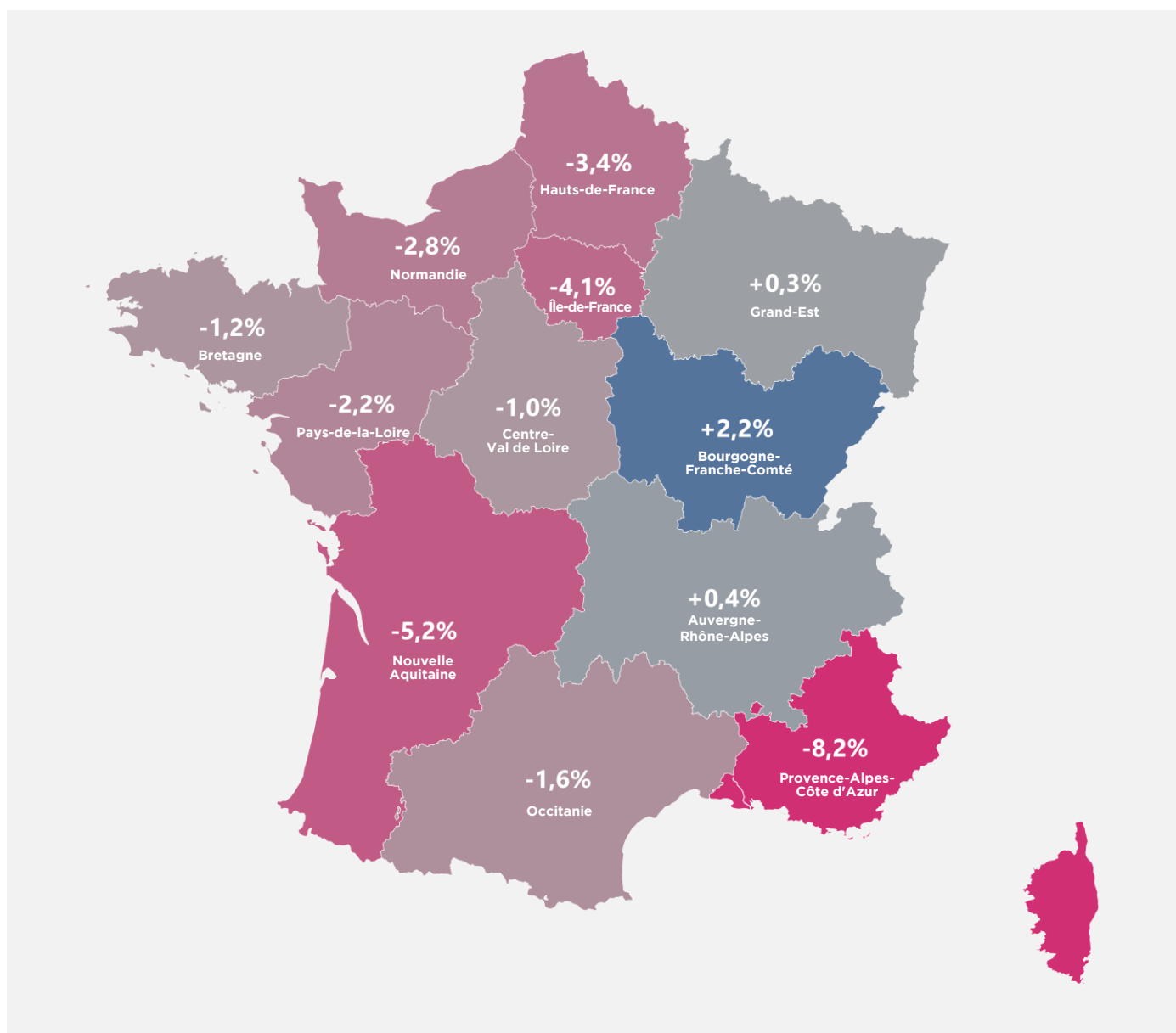
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Charente	+1,5 %	6,6 %
Charente-Maritime	+3,2 %	8,4 %
Corrèze	+2,1 %	7,2 %
Creuse	+3,5 %	9,9 %
Deux-Sèvres	-2,1 %	6,8 %
Dordogne	-11,4 %	6,8 %
Gironde	-17,5 %	4,9 %
Haute-Vienne	+2,2 %	6,4 %
Landes	-0,2 %	2,9 %
Lot-et-Garonne	-1,8 %	5,3 %
Pyrénées-Atlantiques	+6,7 %	3,6 %
Vienne	-2,0 %	7,2 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Juillet 2023 par rapport à juillet 2022.

Toutes les régions sont en baisse.

Dans 3 régions, le niveau de l'emploi temporaire est supérieur à celui de l'an passé : Bourgogne-Franche-Comté : +2,2 %, Auvergne-Rhône-Alpes : +0,4 % et Grand-Est : +0,3 %. A l'opposé, 3 régions connaissent un décrochage significatif : PACA : -8,2 %, Nouvelle-Aquitaine : -5,2 %, Ile-de-France : -4,1 %.

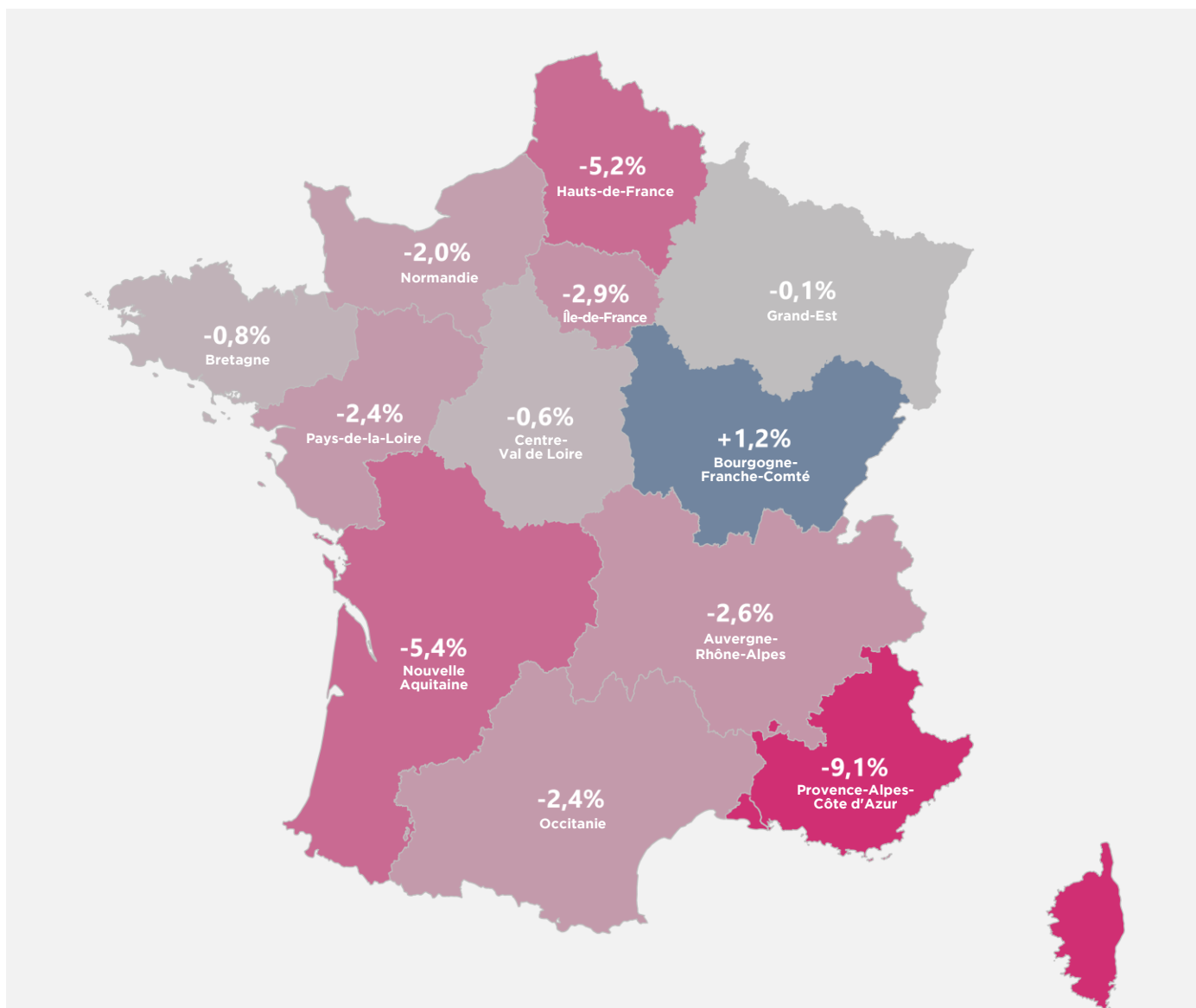


LA FRANCE DES RÉGIONS

Juillet 2023 par rapport à juillet 2022.

Cumul annuel : janvier-juillet 2023 (%)

Au cours des sept premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -2,9 % par rapport à la même période en 2022.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.